LETTRE DU ROI, AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Concernant la nomination du Gouverneur du Prince Royal,

Le 18 avril 1792.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

JE vous prie, M. le Préſident, de prévenir l'Aſſemblée nationale, que mon fils, ayant atteint l'âge de ſept ans, j'ai nommé pour ſon gouverneur M. de Fleurieu. Sa probité & ſes lumières généralement connues, ainſi que ſon attachement à la Conſtitution, ont déterminé mon choix. Je ne ceſſerai de recommander au gouverneur du Prince royal, de lui inſpirer de bonne-heure le reſpect pour la juſtice,

l'amour de l'humanité & toutes les vertus qui conviennent au Roi d'un Peuple libre ; de lui apprendre qu'un Roi n'exiſte que pour le bonheur de tous ; qu'appelé à maintenir l'exécution des lois, la plus grande force pour contraindre les autres à obéir, eſt l'exemple qu'il leur en donne lui-même. J'eſpère que mon fils ſe rendra digne un jour de l'amour des Français, par ſon attachement à la Conſtitution, ſon reſpect pour les lois, & ſon application conſtante à tout ce qui peut aſſurer la proſpérité du royaume.

L'Aſſemblée nationale reconnoîtra ſûrement à ma démarche, que je ſaiſis toujours avec empreſſement toutes les occaſions d'entretenir l'harmonie & la confiance qui doivent exiſter, pour le bonheur des Français, entre tous les repréſentans de la Nation.

Signé, LOUIS.

Contreſigné, DURANTHON.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.